

BAREME DES HONORAIRES KEYMEX*

HONORAIRES HABITATION

Prix Net Vendeur	Forfait ou % du prix TTC
De 0 à 60 000 €	Forfait de 5 000 €
De 60 001 à 100 000 €	Forfait de 8 000 €
De 100 001 € à 200 000 €	6 %
De 200 001 € à 700 000 €	5 %
A partir de 700 001 €	4,5 %

HONORAIRES TERRAIN À BATIR

Terrain non constructible	Forfait de 5 000 € TTC
Terrain constructible	10 % TTC (avec forfait minimum de 5 000 €)

HONORAIRES FONDS DE COMMERCE

Inférieur à 5000 €	Forfait de 8 000 € TTC
De 5 000 € à 120 000 €	Forfait de 12 000 € TTC
+ de 120 000 €	10 % TTC

**Honoraires à la charge du client vendeur
La délivrance d'une note est obligatoire
Date d'édition du barème : Novembre 2019*

*Toutefois, à titre exceptionnel, il peut être appliqué une commission à la charge
« acquéreur ». Le Barème sera alors identique à celui charge vendeur.*